

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER* – USA

Tous les voyageurs de plus de 18 ans doivent présenter à l'embarquement les éléments suivants :

• **Un certificat de vaccination complète** (1 dose pour le vaccin Janssen, 2 doses pour les vaccins Pfizer-Moderna-AstraZeneca). La dernière dose doit avoir été administrée au moins 14 jours avant le jour où vous embarquez sur votre vol à destination des États-Unis.

Attention, une personne ayant reçu une seule dose de vaccin après avoir été malade de la covid-19 ne sera pas considérée comme vaccinée.

• **Un test virologique négatif au Covid-19** (PCR ou antigénique) réalisé pas plus de 1 jour avant le départ de votre vol.

Ces certificats doivent comporter au minimum le nom complet et la date de naissance du passager. Ces informations doivent correspondre parfaitement à celles figurant sur le passeport, l'ESTA et les documents de voyage.

Les enfants âgés de 2 ans à 17 ans sont exemptés de cette obligation de vaccination mais doivent néanmoins réaliser un test pas plus de 1 jour avant le départ.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code. Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier de vos certificats et formulaire.

• Par ailleurs, tous les voyageurs devront remplir, avant de voyager, une attestation relative à leur statut vaccinal et à l'obligation de test disponible [ici](#).

En outre, les voyageurs devront se soumettre aux règles sanitaires locales pouvant varier d'un état à l'autre. **!**

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet¹ :

• Fournir un certificat de vaccination.

Pour les voyageurs de 12 ans et plus, non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet fournir :

• Soit le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ.

• Soit un certificat de rétablissement (résultat positif à un test PCR ou antigénique réalisé plus de onze jours avant le départ).

Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test).

• Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport une copie numérique d'un formulaire de localisation numérique des passagers (dPLF) rempli avant le voyage sur le site <https://app.euplf.eu/#/>.

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

¹ Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

https://www.levoyaging.fr/art/2/coronavirus/#Definicion_eu_schema_vaccinal_complet

Date de la dernière mise à jour : 13/04/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474 - Crédit photo : Gettyimages..